

République Française

Département de l'Oise

## SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°19/2025

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	19	20

Date de Convocation
10 Septembre 2025

Date d'Affichage
10 Septembre 2025

### Objet de la Délibération

**APPROBATION DU  
PROTOCOLE DE FIN DE  
CONTRAT MÉRU-  
VALLÉE d'ESCHES**

Séance du 23 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Septembre à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La Drenne (Le Déluge), sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DES  
SABLONS

BILLARD Laurent  
BOGAERT Francis  
BOUILLIANT Didier  
CAUCHIES Daniel  
CHEVALLIER Laurent  
GOUSPY Christian  
HERMAN Catherine  
KIESSAMESSO Philippe  
LE MAREC Hervé  
LETELLIER Alain  
PIGEON Emmanuel  
THOMAS Jean-Jacques  
VALLET Hervé  
BEAUVISAGE Valéry  
(suppléant)  
COURTAUT Sylvie  
(suppléante)  
DELAVILLE Jean-Sébastien  
(suppléant)  
FOURNIER Lynda  
(suppléante)  
VANDENABEELE Eddie  
(suppléant)  
GORINE Ludovic

LE COUDRAY SUR  
THELLE

Absents excusés :

Mesdames LEROY Annie – MAHEU Brigitte – MARGERY  
Dominique – Messieurs BRELET Gilles – COMETTE  
Jacques – DE KONINCK Hervé – DUPUIS Olivier –  
FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-  
Louis – HABERKORN Gilles – LE CORRE Pascal –  
MERMET Laurent – MOKTHARI Abdelafid –  
VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Monsieur MOKTHARI Abdelafid à Monsieur KIESSAMESSO Philippe

Monsieur CHEVALIER Laurent est désigné secrétaire de séance.

**Soit 20 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.**

**OBJET : APPROBATION DU PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT MÉRUVALLÉE D'ESCHES**

Considérant la date d'expiration du contrat de délégation passé avec Suez eau France sur l'Unité de Gestion de Méru-Vallée d'Esches fixée au 31 décembre 2024,

Considérant la présentation faite du protocole de fin de contrat, cadrant les opérations de transfert entre le délégataire sortant et le SMEPS, les désordres restants à reprendre sur les installations, les pénalités et les montants à reverser au SMEPS suite à la non-consommation du fond patrimonial de renouvellement et du fond amiante-HAP (déduction faite du surcoût énergétique supporté par le délégataire les 2 dernières années du contrat),

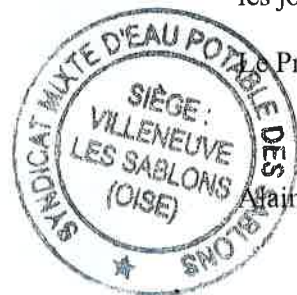
Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,  
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

**ADOPTE** le protocole de fin de contrat établi avec la société Suez eau France,

**AUTORISE** Monsieur le Président à le signer.

Fait et délibéré,  
les jour, mois et an sus-dits



Monsieur le Président,

Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le **30 SEP. 2025**

Et publication ou notification  
Du **30 SEP. 2025**



Le Directeur Général  
des Services,

  
Sébastien FOURNIER

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons  
Utilisateur : FOURNIER Sébastien

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEL202519</b>
Objet :	<b>Délibération n°2025-19 - Approbation du protocole de fin de contrat Méru - Vallée d'Esches</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-200045177-20250923-DEL202519-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 060-200045177-20250923-DEL202519-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : smeps 19-2025.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20250923-DEL202519-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95.4 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Protocole de fin de contrat Méru-Vallée Nom métier : 99_DE-060-200045177-20250923-DEL202519-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	528.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2025 à 17h17min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2025 à 17h17min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2025 à 17h17min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2025 à 17h17min20s	Reçu par le MI le 2025-09-30